

MUSE MÉDICALE

SONNET AU COQ GAULOIS

(Inédit)

Sous la pourpre drapé comme un acteur tragique,
Fier s'avance le Coq, incomparable roi
D'un peuple fort soumis, certes, "l'Etat" c'est moi.
Salomon au sérail était moins magnifique.

Par la neige ou la pluie il conduit plein d'émoi
Le troupeau protégé. Son allure énergique
Eloigne l'ennemi, son courage héroïque
Combat jusqu'à la mort, ignorant de l'effroi.

Et comme dédaigneux de l'aide ou du secours
Lutte seul, dispersant la foule aux alentours,
Noble et grand ! cependant que les poules groupées

Gloussent en leur frayeur. Soudain un cri joyeux
Le proclame vainqueur ! Ses sujettes pâmées
Se disputent alors son plumage soyeux.

D^r Henry LA BONNE.

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS.

Par P. TRIAIRE.

(Suite)

LETTRE C

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A LION.

MONSIEUR,

Je vous donne avis que le vendredy XI de ce mois, j'ai donné au Coche de Lyon, un petit paquet de livres pour vous, port payé, dans lequel vous trouverez ce qui suit. Le livre de M. de Baillou de *morbis virginum et mulierum*, etc. 4. *Le rappel des juifs*. 8. *Palmarius de vino et pomaceo*. 8. *Disquisitio disquisitionis de Magdalena massiliensi*. 8. *La Rome ridicule*. 8. *Vita Loissellorum Ant. et Guidonis*. 8. *Examen de la Requête présentée à la Reine par le Gazetteur*. 4. *Factom de nostre Doyen contre le Gazetteur*. 4. *Requête du Gazetteur à la Reine*. 4. *factom du Gazetteur*. 4. *factom pour M. de Bouillon, par M. Justel*. 4. *Seconde apologie pour l'Université de Paris*, in 8. *Théologie morale des Jésuites* in 8. *Discours contre Marthe Brossier par M. Marescot* in 8. Plus, cinq *Thèses de Médecine*, et une qui m'a autrefois été dédiée. De ces cinq, la dernière est la mienne : je vous prie de la lire, et de m'en donner vostre

avis¹, j'aurois volontiers attendu que le livret de M. du Val, qui est un catalogue et des Eloges des Professeurs du Roy, fut achevé : mais ce bon homme, *corpore menteque senescens*, est devenu si lent, que je ne voids non plus de dessein en luy de bien achever qu'il a eu de bien commencer. Quand il sera fait, ce sera pour un autre paquet avec les autres choses qui se présenteront : je vous prie de prendre en attendant de bonne part ce petit present, qui n'est rien au prix de ce que je vous doibs : je tascheray de faire mieux à l'advenir.

M. Huguetan a-t-il commencé les Institutions de C. Hofmannus ? bon Dieu ! *quid moratur in tam pulcro opere* ? Si M. le Gagneur ne vous a veu, il vous verra bien tost : je vous remercie du bon accueil que vous luy voulez faire à cause de moy ; il est honneste homme, et bon amy. Depuis que M. de Saumaise est party, je n'ay rien entendu de luy : *utinam secundo vento et felici cursu delatus sit in Hollandiam*. M. Petit de Nismes est fort mal, et tout hectique, à ce qu'on m'escrit de Montpellier. M. du Moulin s'en est retourné : *laborabat ab atra bile, et intemperie calida sicca viscerum*. Je vous maintiens et vous assure qu'il est très faux, qu'il ait esté malade d'imagination : je l'ai trouvé très-sage et très-posé et ay eu grande consolation de le voir en ce grand âge : c'est un mal qu'on luy impose et suppose, à cause de sa vieillesse. Je luy ay trouvé l'esprit aussi réglé, et aussi présent : la mémoire aussi ferme et assurée qu'il puisse jamais avoir eue et sur une grande diversité de matières dont je pris grand plaisir de l'entretenir : aussi fut il bien aise de voir que je sçavais beaucoup de ses nouvelles. Il est retourné à Sedan : s'il avoit le corps aussi frais et bien tempéré que je trouve son esprit, il pourroit y vivre longtemps : mais il faut dire de ce cas avec Horace :

Vita summa brevis spem nos vetat inchoare longam.

parcequ'il est bien sec et bien cassé. Pour ses œuvres, dont il n'y a encore rien de commencé, reposez vous sur moy : *nihil quidquam ex ijs prætermittam, qua sunt officij erga te mei*².

Le traité de Marthe Brossier que trouverez dans vostre

1. Le 17 septembre 1643, Patin faisait soutenir à la Faculté par le bachelier Courtois, une thèse « qu'il avait, selon l'usage, écrite lui-même, sous le titre suivant : « *Est ne totus homo a natura morbus* ? » Les maladies de l'homme lui viennent-elles toutes de la nature ? imitation d'un — *totus homo ab ipso ortu morbus* — qu'on trouve dans les épîtres d'Hippocrate.

Cette thèse obtint un immense succès et ne fut pas tirée à moins de six éditions (la dernière en 1646). PARIS, in-4^e de huit pages, chez la veuve Jérôme Blageart. Le fond de cette étude est naturellement consacrée aux calamités dont est affligée la nature humaine. Le tableau est chargé — mais buriné — en style magistral. Bien entendu, Patin n'a pas laissé échapper l'occasion de dire leur fait aux apothicaires et à Renaudot.

2. Dans les précédentes éditions, tout le passage qui précède a été supprimé.

pacquet est proprement de Maistre S. Pietre ; mais il passa sous le nom de M. Marescot le bon homme, qui estoit son beau père¹. J'ay grand regret et vous en demande pardon ; je viens de prendre garde, en relisant vostre lettre, que j'ay oublié de mettre dans votre paquet *le Castellanus, de vitis medicorum*², que m'y aviez demandé. Voyez, je vous prie et m'indiquez comment je pourray en amender la faute, pour quoy faire je suis tout prest. Je serois ravy d'avoir le *Divortio céleste* en françois ; j'espère qu'il en viendra de deçà³. J'ay veu icy les mémoires de M. de Rohan manuscrits, ce livre devroit estre imprimé à Genève⁴. Il est très bon. J'ay veu pareillement le livre *De Plantis à Sanctis*, etc. duquel s'est servy nostre maistre Guillaume du Val en sa fourberie des Saints Médecins, que je vous envoyay in-4^e, il y a quelques mois. Pour le Sinibaldus, j'espère que je le verray quelque jour.

Il y a icy du bruit à la cour, pour une querelle qui a esté entre M. de Guise et M. de Coligny, qui est fils de M. le maréchal de Chatillon : ils se sont battus en duel, dans la place Royale, et se sont blessez l'un l'autre, mais pas un d'eux n'en mourra : chacun d'eux est blessé en trois endroits mais légèrement, et sans danger de mort⁵. Nouvelles nous sont arrivées que M. de Saumaise est en Hollande en bonne santé, et qu'il y a esté reçu de grand cœur par tous ses amis. Un Intendant des finances, chez lequel j'ay aujourd'hui disné, m'a dit que M. le Surintendant qui est le Président de Bailleul, veut obliger M. de Saumaise en amy, (je sçay bien qu'il l'aime fort), et qu'il veut trouver les moyens de le faire revenir en France et de l'arrestier à Paris à bonnes enseignes : *quodum utinam fiat* : et c'est pourquoy beaucoup de gens disent à Paris que M. de Saumaise reviendra icy l'esté prochain : je souhaiterois volontiers qu'il ne revint pas de deçà, qu'il n'eut fait imprimer à Leiden tout ce qu'il a tout prest en ce qui regarde la religion, d'autant qu'il n'en aura jamais icy guerres de liberté, veu que nous sommes icy tous entourés et obsédés de moines et de moineaux de tout plumage, qui

per fas et nefas veritatem in injustitia detinent. Je pense que vous avez veu le Davila en Italien, imprimé tant à Lyon qu'en Italie¹, in-4^e ; il a esté traduit en François, et imprimé icy in-fol. en deux petits tomes, qui se peuvent relier tout en un : on le vend icy 20 fr. aux curieux, qui en font grand estat : et ce, avec raison, car outre qu'il coûte bien cher, il y a de fort belles choses en cette histoire. Le sieur Du Pleix, qui est en sa maison à Condom en Gascogne et qui travaille à achever l'histoire du dernier Roy, depuis dix ans, a icy envoyé son fils, pour recevoir des mémoires du Duc d'Orléans, de M. le Prince et du Cardinal Mazarin : et quelques uns de moy aussi, touchant la mort du rouge Tyran, et du Roy Louis 13.

J'ay peur que sur cette grande diversité de mémoires, qui partent de mains et d'intentions si différentes, il ne face rien qui vaille, et qu'il ne se face autant d'ennemis à cette 2. partie qu'il a fait à la 1. Il aura luy-mesme bien de la peine à accorder tous les mémoires tant faux que vrais qui luy seront délivrez de la part de ces Princes, qui voudront tous estre crus, et estre mis dans l'histoire, selon leur caprice ou le degré du crédit qu'ils auront : et ainsi ce sera une belle pièce que cette histoire escripte *ad libidinem dominantium*. M. le Président de Bailleul, Surintendant des Finances, tomba fort malade avant hier tout d'un coup : *fuit aliqua suspicio veneni* : il est fort incommodé d'une grande perte de sang *quæ repente oborta est* : ces grandes charges font envie aux ambitieux et les poussent à de violentes extremitez *per multa scelera*.

Si vous prenez la peine de lire ma thèse, je vous prie de considerer le nez et les mœurs du Gazettier, *ubi actum est de morbis nasi*. Apres le mot de *nebulones*, vous y trouverez son nom, en prenant chaque première lettre des huit mots suivans, dont le premier est *ridiculi*, le 2. *effraenæ*, le 3.

On chanssona Madame Longueville :

Essayez vos beaux yeux,
Madame de Longueville ;
Essayez vos beaux yeux,
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement ;
C'est pour être votre amant,
Qu'il veut vivre éternellement.

1. Cf. la note de Marthe Brossier : *Lettre du 3 janvier 1638*.

2. Cf. la note de Castellanus (Pierre Duchâtel) : *Lettre du 12 septembre 1643*.

3. *Le céleste divorce ou la séparation de J. C. d'avec l'Eglise romaine*, son épouse, à cause de ses dissolutions, 1644, pet. in-12, attribué aux Elzevier. Traduction de l'ouvrage italien de Ferrante Pallavicino.

4. *Mémoires du duc de Rohan sur les choses advenues en France depuis la mort de Henri le Grand jusqu'à la paix faite avec les réformez au mois de juin 1629*. Ils furent publiés pour la première fois, par Sorbières, en Hollande, en 1644, in-8^o, réédités également en Hollande en 1646, in-12, à Paris (Leyde) 1661, 2 vol. in-12, et à Amsterdam (Paris) 1756, 2 vol. in-12, avec une préface de l'abbé Gouget (Brunet).

5. Coligny fut blessé deux fois et désarmé par son adversaire. Cf. sur cette affaire qui, en raison des personnalités en cause (la duchesse de Longueville et Madame de Montbason) causa à la cour une immense émotion, Cousin (Ch. III : *La jeunesse de Madame de Longueville*), les mémoires de Mademoiselle de Montpensier, de Mesdames de Motteville, de la Châtre, de la Rochefoucault, d'Ormesson, les lettres de Balzac..... etc.

1. Davila (Henri-Catherin), né aux environs de Padoue en 1576, mort en 1631 — Son histoire des guerres civiles de France — source précieuse d'informations dans la dernière moitié du siècle — parut sous le titre : *Historia delle guerre civile de Francia, de Henrico Catherino Davila, nella quale si contengono le operatione de quatre re, Francesco, II Carlo IX, Henrico III, Henrico IV, cognominato il grande*. VENISE, Tommaso Baglioni, 1630. Rééditée plusieurs fois et traduite en français. — Outre l'édition de Lyon dont parle Patin, il y eut une édition à Paris, en 1644. C'est une des meilleures.

La meilleure traduction française est la suivante :

Davila (Henri Catherin). Histoire des guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, traduite de l'italien avec des notes critiques et historiques par M. l'abbé M*** (Grosley et Mallet). AMSTERDAM, 1757, 3 vol. in-4^e (Brunet).

nefarij., etc.¹. On dit qu'à la Cour il y a quelque brigue contre M. Cousinot premier médecin du Roy ; on dit qu'il ne gardera guère longtenps cette place, qui est fort en-viée sur luy, combien que jusques icy la Reine l'ait tous-jours protégé. Je ne scaurois deviner qui en sera le succes-seur, et en doute fort. M. de Noyers est icy de retour de sa maison, où le dernier Roy l'avoit envoyé ; la Reine luy a permis d'estre icy : toute la troupe Loyolitique em-ploye tout son crédit pour le faire entrer dans le gouverne-ment, mais ils n'ont pû jusques icy, tous ensemble rien avancer en cet affaire : et Dieu aidant, n'en viendront jamais à bout : ces maître fourbes, soubz ombre de reli-gion, feroient bien valoir leurs coquilles, s'ils avoient du crédit durant cette minorité. On me vient d'asseurer que le Gazettier, qui est un autre *incommodum seculi*, aussi bien que les Loyolites, est malade, il y a xv jours : qu'il n'a pas la fièvre, mais qu'il est fort maigre ; et qu'il prend force bruvages, *ut se vindicet : quidam suspicantur ulcus imminens in pulmone, alij luem veneream, quod, facilius crediderim : scio enim ejusmodi nebulonem esse libidinosis-simum*². Dieu le veille bien amender. Je vous baise bien humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 24 de décembre 1643.

LETTRE CI

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A LION.

MONSIEUR,

Le paquet que je vous ay envoyé ne mérite pas vos remerciemens : — il ne peut estre en vostre endroit qu'une marque de ma reconnoissance, et comme j'ay grande envie de m'acquitter de tout ce que je vous doibs : voilà pour-quoy *non est quod mihi grates agas quum longe plura tibi debeam*. A mesure que j'auray le moyen et l'occasion de faire mieux et davantage, *toto animo totisque viribus per-*

ficiam. Pour ma Thèse, à ce que je reconnois par la vos-tre, elle a esté aussi bien receüe qu'à Paris ; les douze cent de mon Bachelier ont esté distribuées icy en XV jours : de sorte qu'il m'en a fallu faire une nouvelle édition, à laquelle j'ay changé et adjousté simplement quelques mots, sans grand dessein ; j'eusse bien pû y en ajouter d'autres, mais je garde ces pensées pour quelque autre fin : de peur que cela ne paroisse trop affecté. On en a fait icy beaucoup plus d'estat que je ne mérite. Dans le pre-mier paquet de M. Jost, qui partira pour Lyon, vous y en trouverez une in-fol. qui est dédiée, et 4. de la 2. édi-tion, afin que vous en puissiez faire part à vos amis : et si par cy-après, vous en avez besoin, vous n'en scauriez man-quer. Il est vray que Pline et Sénèque m'ont bien servy ; mais je n'en ay pris que le moins que j'ay pû, de peur de trop moraliser. J'ay dessein de faire et de rédiger par ordre toutes les preuves et les auctoritez de chaque mot de ma Thèse, ce que je feray dès que j'en auray le loisir, mais ce ne peut estre qu'après Pasques, à cause des empesche-mens que nostre Eschole nous fournit de jour en jour, et nous fournira jusqu'en ce temps là ; et néanmoins en l'at-tendant, je tascheray de vous respondre en bref sur ce que vous m'en avez proposé. L'opinion de nos anciens que j'ay veus et pratiquez, et le commun sentiment de nos Escholes est que la fièvre de la petite vérole *nil est aliud quàm syno-chus summè putris à multa materia crassa et sordida, in qua et ex qua papulæ emergunt, tanquam symptomata morbi magnitudinem et cacoethiam adagentia*, et qu'il faut traiter comme une fièvre continuë, *habita semper ratione excellentis et sordidæ illius putredinis, à qua pendet morbi malitia et tot symptomatum quæ ab ea emergunt* : sans nous arrester à l'opinion des Arabes, de Fernel, ny de Mercurial¹, de chacune desquelles j'ay dit un mot. C'est chose certaine qu'Hippocrate et Galien n'ont jamais veu cette maladie : il y a bien dans iceux quelques papules et quelques taches : mais il n'y en a en aucun endroit, *talis congeries sympto-matum, qualis est in nostris variolis* : bref, là comme ailleurs, *multa sunt similia, paucissima sunt eadem, imò nulla*. Je tiens l'opinion des Arabes fausse, *quod sit à san-guine menstruo*, parce qu'en ce cas là, nul n'en seroit exempt : or est-il que plusieurs ne l'ont jamais eü : et j'en ay veu en ma vie une infinité, et ceux qui n'ont jamais

1. Voici le passage : *Corruptum nasum sequitur corruptio morum ; ex isto enim nasonum genere, qui acridulo ore loquuntur, nebulones sunt, Ridiculi, Effranci, Nefarii, Ardeliones, Nafri, Dolosi, Obsceni, Trabucenti, mendaces, maligni, invidi, quadrunatores, flagitiosi, infames, contumeliosi, facinorosi...* »

Renaudot n'est pas nommé, mais personne ne peut s'y tromper. Patin trouve le moyen de placer cependant son nom, par une espiè-glerie qu'il révèle lui-même. Les premières lettres des huit pre-miers mots à partir de « Ridiculi » donnent en effet, comme il le dit, Renaudot. La thèse contient aussi des allusions au cardinal de Richelieu.

2. Toute cette dernière partie est supprimée dans les lettres précé-dentes.

1. Mercuriali (Hieronimo), né à Forlì (Italie), le 30 septembre 1530, mort le 13 novembre 1606. Professeur à l'Université de Padoue en 1569, à celle de Bologne en 1587. Un des médecins célèbres du xvi^e siècle. A publié de nombreux travaux, dont on trouve la biblio-graphie dans les historiens spéciaux. Les ouvrages que dut consulter Patin sont le *Morbus puerorum tractatus completissimè* — VENETIUS, 1583 ; FRANCOFORTI, 1584, in-4, et le *De morbis cutaneis et omnibus corporis humani excrementis*. VENETIUS, 1572, 1585 ; 1601, 1625, in-4°. BASILEÆ, 1577, in-8°. VENETIUS, 1580, in-4°. LEYDE, 1623, in-4°. Ces éditions succes-sives montrent quels furent l'importance et le succès des œuvres de Mercuriali.

mangé de bouillie en sont beaucoup plus exempts : je croy que c'est aussi une des raisons qui m'en a exempté : feu ma mère ne m'ayant jamais nourri que de ses mamelles : la bouillie étant un aliment grossier, qui fait beaucoup de colle et d'obstructions dans l'estomac, et dans le ventre, et qui fournit beaucoup de disposition à une maladie de pourriture. Mes enfants n'y ont point esté sujets aussi, *quia eos a pulciculæ usu subtractos volui, etiam invitis nutricibus, et interdum reclamantibus* : mais j'en ay esté le maître *idque prospero successu*.

Balneum aquæ egelidæ est un bain d'eau tiède : duquel je me suis quelquefois servy. M. Bouvard m'a dit, il y a plus de 18 ans, qu'il s'en estoit heureusement servy, autrefois en plusieurs, et mesmes en sa fille laquelle est aujourd'huy femme de M. Cousinot, premier médecin du Roy : Plinie a dit quelque part *fontes egelidos*, pour *tepidos* : je ne sçay si ce mot est équivoque, mais je l'ai tousjours veu prendre *pro tepido* : en ce sens, il est usurpé par Suetone, par Cornélius Celsus, et autres. *Catullus ver vocavit egelidum propter tepiditatem* :

Ver egelidum, nunc est mollissimus annus.

Lapidem Bezoar nauci non habeo : est figmentum pharmacopœorum credulos ægros ludentium ; il ne faut estre ny chrestien, ny philosophe, ny médecin, pour ordonner cette bagatelle, *quæ nulla fulcitur autoritate, nulla ratione, nullo experimento*. Pour les deux eaux distillées, *si retineant naturam suæ herbæ, sunt calidæ, ideoque noxiæ in quibus variolis, in quibus summa semper adest intemperies, et profunda putredo : saltem habent in se quoddam empyreuma, ægris et nativo calori inimicum. Decoctum lentum est adstringens, tantum abest ut possit juvare eruptionem variolarum, quæ solis evacuantibus perficitur, verbi gratia venæ sectione et catharsi tempore et loco celebratis. Adde quod nullum esse puto in rerum natura præsidium, quod proprie et per se variolas intra foris expellat. Confect. Alkermes, et de hyacintho plurimum calent alieno calore et extraneo, quo jam abundant corpora eorum qui variolis laborant, et a quo calore extraneo suffocatur atque strangulatur calor hativus tunc informis propter putredinem et natura conatum. Sunt Arabica remedia, Arabum inventa, nentiquam cardiaca : ea sola sunt cardiaca quæ sanguinem et spiritus cordi subministrant : sola alimenta illud præstant, ergo sola alimenta sunt cardiaca. Imo ex Gal. comm. in hipp. de ratione victus in aculis, aqua non roborat quia non nutrit, etc. Gennasa est tumor predum, qui olim Romæ apparuit, et postea evanuit. Ce que vous appelez le fourchon à Lyon, est *phlegmone carbunculosa*, qu'on appelle icy le fourchet, qui vient assez souvent aux mains, mais je ne l'ay jamais veu aux pieds : *Pedes pulmonei, id est tumidi; frequentissimum symptoma in hydrope**

*pulmonis. Plautus pulmoneos pedes dixit tumidos : sicut Plinius pulmonia quædam poma vocata ait, id est Stoliditumelia. Vide Jos. Scalig. epistolarum, pag. 44. edit. Leyd. Cor lienosum est de Plaute ; et est melancholicorum qui palpitationi Cordis sunt obnoxij. Per urethram intelligimus ductum urinæ, quem inepti quidam magis artibus frustra alligant atque subjiciunt cum sit merum vitium læsæ imaginationis. Montaigne en a parlé en ses Essais, et s'en est moqué sagement : le peuple qui est sot et impertinent croit des merveilles sur ce qu'on dit de cheviller, de noier l'aiguillette, etc. ! *Quæ omnia rideo. Per dracunculos, omnia intelligo vermiculos pedibus præditos, qui nascuntur in venis, auctore Galeno : cujus locum aliis indicabo.**

M. de Baillou a fort parlé en ses Epidémies, d'une certaine toux à laquelle sont sujets les petits enfans, que les Parisiens appellent une quinte, *quod quinta quaque hora ferè videatur recurrere*¹. Un de mes petits garçons âgé de 3 mois, ayant esté mal à propos porté dans la rue durant le grand froid, par sa nourrice, en prit un tel rhume, et une telle toux que, cinq semaines durant, il en pensa estouffer : quand la toux luy prenoit, c'estoit un accez à supporter de demie-heure, ou de trois quarts d'heure, en toussant perpetuellement sans aucun relasche : il me sembloit à toute heure qu'il s'en alloit estouffer : deux saignées et force lavemens le garantirent : il est aujourd'huy un des plus forts de mes cinq petits garçons, *sine ulla noxa pulmonis*. Ce mal est icy assez commun : je l'ay veu mil fois : *fit a decubitu serosi, tenuis et crudi humoris in pulmonem, defluentis at[que] depluentis, tum à cerebro, tum à venis thoracicis quæ feruntur ad eum*. La saignée, les lavemens, la bonne mammelle, l'abstinence de la bouillie, et les tenir chaudement, en sont les grands remèdes : peut estre que ce mal n'est pas commun à Lyon. Dieu en préserve vos petits, quand il vous en aura donné : c'est un cruel mal pour les enfans, et pour les parents qui les aiment. Le mot de *πεντηχο* est du bon Erasme, en ses Epistres, où il se plaint que la goutte ne le tient plus seulement aux pieds et aux mains, mais aussi par tout le corps.

1. Il s'agit de la coqueluche. Guillaume de Baillou est le premier auteur qui l'ait décrite. Il est, en effet, certain que les relations anciennes de la coqueluche s'appliquent à la grippe moderne. La coqueluche ou le coqueluchon étoit une sorte de capuchon porté par les femmes et par certains moines et on suppose que les grippés s'en couvraient la tête, d'où la dénomination que prit la maladie. Baillou désigna la vraie coqueluche la maladie que les Parisiens appellent quinte sous le nom de *Tussis quinta* ou *quintana*, parce que les quintes — comme le dit Patin — revenaient toutes les cinq heures. Le langage populaire adopta l'expression et l'accès de coqueluche garda le nom de quinte. Voir Guil. Baillou, *Epidemicorum et ephemeridum libri duo*. PARISIS, 1640, in-4°. Les *opera omnia* de Baillou avaient été publiés par Théart en 1635. Mais l'une et l'autre de ces publications étoient bien récentes et on comprend que Patin ait parlé de la toux de son enfant comme d'une maladie extraordinaire.

Artes Dardaniæ sunt artes magicæ. Cette façon de parler est tirée de Columella¹, qui a dit ces mots. *Quod si nulla valet medicina repellere pestem Dardaniæ veniant artes, etc.* Joint que *Dardanus inter magicæ principes annumeratur ab Apuleio in Apologia pro se.* Voilà ce que je sçay sur vos questions, je souhaite que ces miennes responses vous puissent contenter.

Pour ma Thèse, je ne la tiens pas si bonne que vous la faites : c'est que vous me voulez flatter : mais au moins elle est divertissante. En l'édition qui est in-4^e, j'y ay adjouté, page 3, *paulo post medium*, un petit mot du Scorbuto, *de quo multi multa scripsere.* A la 4. page, j'y ay transposé une ligne, en parlant du nez du Gazettier. Page 5, *paulo post medium*, apres ce mot *herores*, j'y ay adjouté une ligne et demie, laquelle est tirée d'Aristote : *problem. 1. sect. 30.* où il est parlé de Lysander, général d'armée des Lacédémoniens qui estoit un grand esprit d'homme, mais grand fourbe et grand Tyran : et duquel on pourroit tirer de beaux paralleles avec le Cardinal de Richelieu qui *fuit crudelissimus tyrannus Empiricus in arte regnandi, et verè nebulo politicus. Infelix et insanus prædo Galliarum*² *hoc unum satagebat, ut nimirum posset per fas et nefas discere. nec tam exercebat artem regendi quàm fallendi homines.* Page 6, *paulo post medium*, j'y ay adjouté un mot de la fièvre quarte, qui est d'A. Gellius *in noctib[us] Atticis. lib. 17. cap. 12.* J'y ay cité le mot de Phavorin exprès, qui estoit un brave Gaulois, en la cour de l'Empereur Adrian : *de quo multa leguntur apud Diog. Laertium, passim : et apud Philostratum de vilis Saphistarum. Plura scripserat quàm Plutarchus eaque optima.* Page 7, *paulo ante finem* : j'y ay adjouté un passage de la mort, qui est tiré de Sénèque, *in Consolatione ad Marciam. Multa alia succurrebant, quæ facile potuissent subjungi, à quib[us] [tamen] datâ operâ abstinui, ne nimius viderer, et ut cum Jul. Cæsare Scaligero dicam, merè intempestus.*

Pour la 2. Apologie, ne craignez rien : la noire et forte machine qui estend ses bras jusqu'à la Chine a bien d'autres empeschemens : son fauteur M. de Noyers ne peut rentrer en crédit : ils ne sont aimez ny de la Reine, ny du Mazarin. Pour les institutions de C. Hofmannus, ce sera quand il plaira à Dieu, et selon que je comprends à M. Huguetan : puisse-il estre bien tost inspiré³. J'ay sceu au bout de huit jours la nouvelle de la mort de M. Petit; dont je suis fort

dolent : ces gens là ne devoient jamais mourir : vous me mandez qu'il est mort le 12. de Décembre et on m'a mandé de Montpellier le 22. Auquel dois-je croire ? est-ce qu'il y a distinction *in stylo novo et veteri ? si placet, solve nodum. Habeo jamdudum Epistolas obscurorum virorum quarum auctor est Joannes Reuchlinus*¹, dictus Capnio : qui a esté un excellent homme, et grand amy d'Erasme et duquel il a fait un chapitre exprès dans ses Colloques : mais mon livre est d'impression d'Allemagne, de Basle, ou de Strasbourg, *ante annos 60. Levinum Warnerum nunquam vidi : ne[que] Stokeri pravim auream; cætera habeo. Popolari vestro Meissonnier meliorem mentem exopto ne tandem fiat consors ad vincula Divi Petri, aut saltem indigeat vinculis hippocratis et veratro ad sanio rem mentem recuperandam*². Le livre des professeurs du Roy par M. du Val n'est pas encore achevé : il sera curieux, *sed erit opus verè pædagogicum.* La Physique de M. du Moulin n'est pas encore sur la presse, mais on dit que ce sera bientôt³. On ne fait icy que des livres de forfanterie et de dévotion Monachale. Le livre de M. de Saumaise contre Heinsius, sur son *Herodes Infanticida*, est achevé, mais ils n'en ont pas encore le privilège ; et ne vous puis dire quand ils le pourront avoir : *est [enim] lentum negotium.*

Le Pape a augmenté son collège de deux supposts, sçavoir d'un jésuite qui s'appelle Lugo, alias Nugo; et d'un chevalier de Malthe qui est le Commandeur de Valencey; qui est frère aîné de celui qui est aujourd'hui archevesque de Reims⁴. Les Suédois et le Roy de Danemarc sont ensemble en grosse guerre. On y a mis aujourd'huy dans la Bastille deux prisonniers, qui ont, à ce que porte le bruit commun, conspiré quelque chose contre le Cardinal Mazarin. Je vous souhaite bonne et heureuse année, et à toute vostre

1. Joannes Reuchlinus — Jean Reuchlin ou Capnio, célèbre humaniste allemand, né à Pforzheim, en 1455, mort à Suttgard en 1522. Les *Epistola obscurorum virorum*, 1515-1517, écrites en opposition aux *illustrium virorum Epistolæ* (1514), dans lesquels Reuchlin tourne en dérision les théologiens scolastiques, ses adversaires, dont il imite le style, furent publiées au cours de la fameuse querelle qui surgit entre le savant et les Dominicains de Cologne, au sujet de l'interprétation de certains textes hébraïques. Ces longs débats qui précédèrent de si peu la Réforme et qui agitérent profondément les esprits en Allemagne se dénouèrent par la soumission au pape Léon XII de Reuchlin qu'éffrayaient les violences de ses partisans Hutten et Sickingen et les prédications de Luther.

2. Ici le passage suivant est supprimé dans les précédentes éditions et on y a ajouté, en revanche, un passage du post-scriptum.

3. Du Moulin (Pierre), *Elementa Logicæ physicorum et ethicorum*, 1645, in-8°. Voir sa note. Lettre du 13 mai 1636.

4. Palin est comme toujours bien informé. Le pape Urbain VIII venait de créer cardinaux dans le dernier consistoire (1643) Achille d'Etampes de Valencey, sujet français, commandeur et grand croix de Malle, général de l'armée pontificale contre le duc de Parme, et Jean de Lugo, jésuite espagnol.

C'est dans le palais de ce prélat à Madrid que les jésuites distribuèrent le premier quinquina qui leur fut envoyé du Nouveau Monde. De là, vient le nom de poudre de Lugo qui fut longtemps donné à ce médicament.

1. Columella (Junius Moderatus), savant agronome vivant au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. A écrit un traité d'agriculture, qui est un des plus complets que l'antiquité nous ait transmis. A été traduit en français par Claude Cottereau en 1551-1552, in-8°. Saboureux, 1771. Duhois, 1846.

2. Ce membre de phrase a été supprimé dans les précédentes éditions.

3. Passage précédent supprimé dans les précédentes éditions.

famille et vous prie de croire que je suis de cœur et d'affection,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 18 de janvier, 1644.

Ne vous estonnez pas si cette lettre escripte dès il y a 8 jours, ne vous a esté renduë en son temps : elle fut oubliée par celui qui avoit charge de la porter à la poste : et m'a depuis esté renduë. Nostre nombre est diminué d'un : Pierre Richer est icy mort de la mesme maladie que le dernier Roy le 24 de janvier : vous trouverez son nom dans la 4. page du Catalogue de M. du Val ; duquel le livre des Professeurs du Roy n'est pas encore achevé. M. Richer estoit un habile homme, sçavant et bon médecin, combien qu'il n'eut que 34 ans ¹.

Ce 26 de janvier, 1644.

LETTRE CII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

Je sçay bien il y a longtemps que je vous doibs responce ; mais j'espère que vous me pardonnerez mon silence ; j'ay tant eu d'affaires pour nostre Faculté, que je n'en puis encore respirer qu'à peine ². Je vous diray donc, pour responce à vostre dernière, que les vers de M. de Bourbon contre le gazetier sur mon plédoyer les voicy :

*Non tractat Medicus multas inglorius artes,
(Hoc tibi nec licuit dicere, magne Maro) :
Hippocratis Schola tota, Patinus et ipse refellit
Orantem summo quem stupuere foro,
Causa fuit tenuis ; tenuis non gloria, quando
Insigni palmarum de nebulone tulit.*

Je pense que M. vostre fils vous aura envoyé quelques exemplaires de mes Thèses ; j'en ay fait faire une seconde édition in-quarto, pour en pouvoir donner à tous ceux qui m'en demandoient. Je vous en envoie six, dont vous donnerez les cinq à qui vous voudrez ; par exemple, si vous le trouvez bon, à MM. Sorel, Allen et Camusat ; à vos MM. de Courberon et Grassins, ou mieux, premièrement à M. vostre frère le chanoine : et vous garderez pour vous l'exemplaire, auquel j'auray escript quelque chose, pag. 3.

1. Le post-scriptum a été supprimé dans les précédentes éditions, modifié et placé dans le corps de la lettre.

2. Guy Patin avait été censeur de 1640 à 1642. Mais il continuait à s'occuper activement des affaires de la Faculté.

où tout ce qui est rayé par dessous a esté adjouté en cette 2. édition, et ce qui est rayé à la 4^e n'a esté que transposé. Si vous en desirez d'autres, je vous en enverray tant qu'il vous plaira, si elles vous plaisent.

M. de Saint-Germain a icy toutes ses assurances ; il a presché quelquefois en diverses églises ; c'est un excellent homme ; mais j'apprends que son histoire ne sera pas sitost preste, *lentum erit negotium, quia dies adhuc mali sunt*¹. Donnons-nous patience, M. vostre fils me vient voir quelquefois ; il estude ; j'espère qu'il vous donnera contentement : il a une meschante gratelle qui l'incommode, et laquelle il tasche de guérir. On imprime à Lyon une pratique de M. de Feynes, jadis médecin de Montpellier². On ne fait presque rien icy, que des livres de moines, et des romans qui sont de la filouterie, tant pour le spirituel que pour le temporel. M. Grotius³, ambassadeur de Suède, fait icy imprimer 3 volumes de Commentaires *in Velus Testamentum*, approuvez de la Sorbonne, combien qu'il soit apparemment Arménien ; ils seront achevez dans deux mois. M. Richer, nostre collègue, asgé de trente quatre ans (je pense que vous vous souvenez de l'avoir veu) ; *die 24. Januarii penetravit ad plures, ex diarrha purulenta ab ulcere mesenterii, cum febre lenta*, etc. Je vous baise très humblement les mains, et à Madame Belin et suis de tout mon cœur,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 10 février 1644.

LETTRE CIII

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A LION.

J'ay peur que vous ne vous moquiez de moy, quand vous me dites que mes lettres sont pleines de termes obligants. Il est vray que je ne manque pas de bonne volonté j'en suis tout plein ; mais en récompense, je n'ay guère de rhétorique, je dis les choses grossièrement et comme je les entends, à la mode des soldats de Pompée, *qui sca-*

1. Il s'agit d'une histoire de Louis XIII et de tout son règne, qu'avait écrite Mathieu de Mourgues, sieur de Saint-Germain. Il ne la publia pas.

2. *Medicina practica in quatuor libros digesta.... nunc, primum e bibliotheca CC. V. Renati Moræi, studiorum usibus benigne concessa*. LYON, 1630, in-8°, ouvrage posthume.

François Feynes, né à Béziers vers 1520, mort à Montpellier en 1575. Biogr. dans Astruc. Histoire de la Faculté de médecine de Montpellier.

3. Grotius était ambassadeur de Suède à Paris depuis le 14 février 1635. — Voir sa note : *Lettre du 2 janvier 1641*.

pham vocabant scapham. Pour ma thèse, elle ne mérite pas toutes vos louanges, lesquelles j'attribue à votre bonne volonté, *et amori in me tuo.* Pour les points éclaircis, Dieu soit loué si vous en estes content; mais je veux croire que vous les sçaviez mieux que moy.

De papulis, modo criticè, modo symptomaticè erumpentibus, idem tecum sentio, dum pravum... victum variolarum causis annumero, nec ipsum aerem excludo, sed longè minus potentem agnosco. Je tiens la bouillie pour mauvais aliment, tant à cause de la farine, qui n'est pas souvent assez bonne, qu'à cause du lait de vache, qui n'approche que de loin de la bonté de celui de la mamelle, qui est tiré tout frais, tout nouveau, tout chaud et tout spiritueux par l'enfant, au lieu que celui de vache est extrêmement foible en comparaison; joint que c'est un aliment visqueux, grossier, qui fait de la colle dans l'estomac d'un enfant, et force obstruction dans son ventre. Les anciens Grecs n'ont pas connu la petite vérole. *Hoc habeo indubitatum atque certissimum.* Aussi les enfans ne mangeaient-ils pas de bouillie de leur temps: *Et sola mamma utebantur.* *Jacobus de Partibus,* qui vivoit il y a cent quatre vingts ans, a escript que les femmes de son tems peschoient fort en l'éducation de leurs enfans, pour la bouillie qu'elles leur faisoient prendre, faite de lait de vache et de farine, et reprend cette erreur comme toute nouvelle, et qui n'estoit pas en vogue du temps des anciens qui ne l'eussent jamais approuvée. Galien a véritablement parlé de la bouillie; mais il ne paroît pas que les enfans en aient usé de son tems. *Ipsa quoque pulicula constituit dumtaxat partem victus legis ipsorum infantulorum, cum qua licet interdum sufficientissima, et alia pleraque errata? interdum concurrunt.* Tous les bons auteurs qui n'ont pas esté médecins, et qui ont parlé de la nourriture des enfans, tels qu'ont esté Aristote, Platon, Plutarque, Sénèque, Aulu-Gelle, Erasme et tant d'autres, *nusquam pulicula meminerunt, quasi novissent aut attigissent, aut damnasent.*

Il vaudroit beaucoup mieux accoustumer les enfans à prendre du bouillon avec la cuiller ou humer petit à petit, y ajoutant quelque mie de pain à mesure qu'ils croistroient, que de les réduire à ce grossier et visqueux aliment dont les nourrices de deçà crevent leurs enfans, et durant qu'ils sont à la mamelle, et après qu'ils sont sevrés. Mes cinq petits garçons n'ont point mangé de bouillie et n'ont esté que peu ou point du tout attaqués de ce mal, et je n'en vois point de plus mal traités en cela que ceux qu'on rapporte icy, qui ont esté nourris aux champs, où les nourrices leur en fourrent jusques à la gorge; aussi leurs véroles sont elles cruelles et horribles, et la plupart mortelles. Pour ceux qui n'ont pas mangé de bouillie, et qui ont beaucoup de petite vérole, elle leur est venue de quel-

que autre cause, comme il y en a dix mil. Il y a de malheureuses femmes qui donnent du vin à leurs enfans encor tout petits ou de la soupe au vin: *in quo mihi peccare videntur gravissimè;* joint que *vix ullus est hominum in cujus educatione multis etiam modis non deliquerint ipsæ matres et ancillæ diversis etiam infantie momentis atque temporibus.* Les nourrices ne font jamais la bouillie assez claire, et ne la peuvent faire à cause de la farine: *tantillum salis nil quidem oberit neque tantillum sacchari, sed ad saporem tantum.* Le sel ne peut ni doit y estre mis qu'en petite quantité; pour le sucre, si on y en met trop, il tire quant à soy merveilleuse conséquence, et toujours mauvaise à cause d'une chaleur fixe qu'il contient, *hepati et intestinis inimicum.* J'avoue bien qu'étant fort bien faite, elle nuit moins; mais à tout prendre *omnia reducta ratione,* elle n'est pas assez pour la tendresse d'un enfans auquel un tetin doit suffire, jusques à ce qu'il soit capable de bouillons et d'œufs frais. *Quod spectat ad Avicenam, parvi facio hominem.* Il n'a guère rien dit de bon qu'il n'ait pris aux Grecs, mais il a bien dit des choses frivoles et nous a gasté la médecine par ses fatras de remèdes. Quand on me parle de luy, *idem ferè sentio cum quodam Italo, qui scripsit Avicenam potius esse carnificem quam medicum.* Son opinion de ne saigner les malades que quand les signes de coction apparoissent, seroit un bel échantillon de sa preuve que J. Fernel a resfutée *lib. 2 meth. med. cap. 15.* Nous ne sçavons ce que c'est que cet auteur ni son livre, si la traduction en est bonne ou non, s'il a esté médecin consommé dans la pratique (ce qui ne paroist pas), ou plutost s'il a esté jeune homme sçavant qui ait traduit cette médecine en arabe du latin d'*Isidorus Hispalensis,* comme l'ont escript les Espagnols; *ut ut sit,* il y a des plus de vingt ans, qu'un des grands hommes que j'ay connu jamais m'a destrompé de cet arabe, *in quo non nego esse quædam bona, sed pauca.* Je n'ay pas de temps à lire un si mauvais livre.

Je crois que l'esbullition de la masse du sang est un pur effet de la pourriture qui y est, sans s'amuser à la qualité de la cause d'ycelle. Voilà ce que je vous puis dire sur tous ces sujets: *quod spero æqui bonique consules,* si vous daignez prendre la peine d'aider un peu à la lettre et à ma foiblesse, et peut-estre aussy à la difficulté qui m'est naturelle comme à beaucoup d'austres de pénétrer jusque dans le dernier point de la vérité en toutes ces choses, où les apparences et les conjectures tiennent bien souvent lieu de vérités et de preuves certaines. Pour le mot d'*egelim non nego esse æquivocum, et interdum, quamvis rarius, significare frigidum, sæpius tamen tepidum significat.*

Quant aux cardiaques *ea sola propiè roborant cor, quæ ad illud perveniunt; atqui soli spiritus et sanguis ad cor*

perveniant; ergo. quid enim confectioni decocto baphico? cum corde? Habet illud medicamentum vaporem et odorem; præterea calorem insigniter devorantem, nullam prorsus vim adversus malignitatem; quid ergo præstabit ut et alia falso dicta cardiaca in tanto putredine! Aspersio frigida roborat quidem per accidens, dum cohibet effluxum spirituum; en quoy elle fait mieux que toutes les confections chaudes, quæ caloris nativi robur et substantiam dissolvunt intensa sua caliditate. Les eaux nouvelles cordiales, combien que mal à propos, ne peuvent estre nommées diaphorétiques, ne faisant rien qui en approche: Cum nil tale præsent, habent empyreuma a distillatione, præterea nihil, nisi calorem novicum? Præsentis malignitatis in morbis haberi velim rationem per remedia quæ evacuant et educunt, quæ refrigerant, quæ partes liberant ab humore putri in eorum substantiam penetrante atque se se impingente: qualia sunt enemata quæ album deplet; venæ sectio, quæ putredinem coercet dum putrem humorem e venis educit, per quas tanquam per tubulos in singulas corporis partes effertur, in quibus sæpe labem imprimit atque inurit insuperabilem atque ullis artis nostræ præsiidiis indelebilem. Præsertim in pulmone et tenuibus intestinis, quæ nihil accipiunt nisi per venas, quæque ambæ sola sanguinis missione possunt depleri atque levare. Enemata non perveniunt ad tenuia intestina, neque inflictam malitiam possent delere; qui dicuntur bechici syrupi omnes calent nec perveniunt ad pulmonem, nec juvant si pervenirent, Hæc omnia medicamenta sunt arabum nugæ, quas pharmacopolæ, callidissimum et versutissimum hominum genus, foverunt, ac retinuerunt ad emungendos ægrorum loculos, indeque sanctissima artem nostram natura sua saluberrimam atque salvatricem nefandis suis artibus prædatricem effecerunt, et l'ont rendue telle qu'elle n'est plus que pour les riches, et que les pauvres n'y peuvent plus atteindre. Neque aquæ illæ, neque confectiones istæ possunt juvare motum naturæ coeffundendo; quin potius, naturæ conatum impediunt atque cohibent sua intemperie, nec possunt a centro ad circumferentiam quidquam depellere. Vous me dites: Urgentioris malignitatis indicatio præpollet febrili incendio: transeat; sed hoc præstat venæ sectio, non ista cardiaca; venas deplet, naturam levat, partes vindicat, putredinem emendat, copiam humorum minuit, qui naturam gravant atque lacerant, ægros denique mille meat? commodis tempore et loco celebrata: et quod in rebus mortalium præstat fortuna, illud idem præstat venæ sectio in variolarum curatione utramque faciendo paginam accipit et expensit.

Voilà ce que j'en ay appris autrefois de mes bons maîtres (quorum manibus bene precor); et que j'ay pratiqué depuis vingt [ans] sur une infinité, nec pœnitel frementi-

bus etiam et frendentibus pharmacopolis, quorum triscuria ne quidem pilifacio? veris tamen cedam, si meliora docere volueris, neque tamen omisum velim victus legem exquisitissimam esse servandam ex jusculis optimis, carnibus saporatis, herbis refrigerantibus medicatis, ovis aliquot sorbilibus, gelatina, aquæ, vel ptisanæ, vel limonacii malo citrio potu: plus enim tribuo, in hoc morbo, quam toti Arabiæ, cum ejus depulsio pendeat ab unica putredinis expugnatione¹.

Je vous prie de prendre en bonne part tout ce que dessus, et d'excuser ma foiblesse, ou plutost mon ignorance; et finissant là ce discours que vous trouverez trop importun, je vous diray icy avec le bon Virgile sur cette matière:

Hic tandem cestus artemque repono, (Liber V. Æneidos).

Passons à d'autres matières plus divertissantes, avec vostre permission.

M. Merlet², huit jours avant la mort de M. Richer, fit un faux pas sur une montée, dont il pensoit s'estre rompu la jambe, mais il n'y avoit que le péroné un peu luxé. Les rieurs disent qu'il eust mieux fait de se rompre le col; ce sera pour une autre fois, quand il plaira à Dieu de deslivrer nostre eschole d'un terrible patelin, qui vere est mala merx, malus animus.

Je vous remercie de tous les livres que m'adressez; j'auray soin de les retirer selon votre enseignement. J'ay céans il y a déjà longtemps le livre de M. Servius³: Juveniles feriæ⁴, c'est fort peu de chose, mera sunt mapalia; il a mieux fait in suis institutionibus Medicinæ, in-douze⁵. Il a fait aussi depuis deux ans un austre livre fort impertinent, de Unguento Armario⁶, je ne l'ai que veu et jugé par là du personnage. Il est si sot et si crédule, qu'il ajoute foi à ces bagatelles paracelsiques et galeniennes. J'ignore le

1. Jacobus de Partibus (Despars Jacques) né à Tournay, mort en 1558. Docteur de la Faculté de Paris en 1410. Fut chanoine de Tournay, et chancelier de l'Eglise de Paris, ce qui ne l'empêchait pas d'être médecin de Charles VII et de Philippe, duc de Bourgogne. L'Ecole de médecine de la rue de la Bucherie qui subsista jusqu'à la Révolution fut due, en partie, à ses libéralités.

Au XIV^e siècle, l'Ecole de médecine occupait rue du Fouarre un local en commun avec la Faculté des arts. Elle se mit chez elle en 1369 et acheta une petite maison sise rue de la Bucherie, à l'angle de cette rue et de la rue des Rats (devenue en 1826 rue de l'Hôtel Colbert). Mais ce local fut vite insuffisant et le 26 novembre 1454, Jacques Despars offrit à la Faculté pour l'agrandir trois cents écus d'or, sa bibliothèque et même des meubles. « Offerebat 300 scuta aurei magnam partem virorum librorum et plura utensilia ». Synopsis rerum memorabilium, f° 40. — L'agrandissement projeté ne put avoir lieu qu'à partir des années 1472 et 1475 par l'acquisition de deux vieilles maisons de la rue de la Bucherie.

2. Merlet, médecin de Paris, docteur régent en 1614.

3. Servius (Pierre), médecin et archéologue italien, né à Spolète, dans l'Ombrie, à la fin du XVI^e siècle, mort à Rome en 1648, a découvert la potabilité de l'eau de mer par la distillation.

4. Juveniles feriæ quæ continent antiquitatum romanarum miscellanea. AVIGNON, 1638, in-8°.

5. Institutionum quibus tyrones ad medicinam informantur libri. ROMÆ, 1638, in-8°.

6. De Unguento armario liber. ROMÆ, 1642, in-8°.

mémoire de M. Rauchin¹, mais j'ai bien de la passion pour *Gaspar Hofmannus* et ses écrits de *quibus magnifice sentio*. Hélas ! quand plaira-t-il à M. Huguetan que nous voyons ses belles Institutions : *quid moratur* ? Jamais livre de médecine n'eut un si bon et si beau débit. J'ai peur de mourir avant de le voir achevé, tant je le souhaite. Il n'y a rien ici de nouveau, hormis le livre de M. A. Arnauld : « De la fréquente communion », duquel on a fait quatre éditions depuis la Saint-Jean². Plusieurs ont éclaté contre lui, entre autres le père Petau, qui n'y a rien fait qui vaille³; mais je ne vous en dirai pas davantage, M. Moreau s'étant chargé de vous mander toute cette controverse. M. d'Angoulême, vieux pescheur de soixante douze ans, a épousé une fort belle demoiselle de dix-huit ans, et le tout pour le salut de son âme : encore est-ce quelque chose quand un prince en vient là⁴.

1. Rauchin. Cf. note: *Lettre du 3 décembre 1632*.

2. Arnauld (Antoine), surnommé le grand Arnauld, né à Paris le 6 février 1612, mort à Bruxelles le 6 août 1694, un des hommes les plus illustres de Port-Royal. Converti dans le sens spécial que les Jansénistes attachaient à cette expression, par Saint-Cyran alors encore en prison à Vincennes, il avait publié, sous son inspiration, en août 1643, son livre de la *Fréquente communion*. Cet ouvrage remarquable par la netteté et la clarté du style, la rectitude de la pensée, empreint d'une piété ardente quoique exagérée et dont le but était d'établir la nécessité du repentir avant l'absolution, et de la pénitence contrainte pratiquée et accomplie avant la communion, produisit une profonde impression et apparut comme le premier manifeste du Port-Royal de Saint-Cyran.

Rappelons à quelle occasion il fut écrit. L'abbé de Saint-Cyran (Cf. sa note, *Lettre du 26 octobre 1643*) dirigeait du fond de sa prison, entr'autres pénitents et pénitentes illustres, Anne de Rohan, princesse de Guéménée, et lui avait interdit d'aller au bal les jours de communion. Son amie, Madame de Sablé, à qui elle avait, en causant, fait part de cette défense, lui en manifesta son étonnement et Madame de Guéménée lui ayant confié le règlement de conduite qu'elle avait reçu de Saint-Cyran, elle le communiqua au P. de Sesmaisons, son directeur. Celui-ci rédigea un avis opposé. Et c'est pour réfuter cet avis qu'Arnauld Antoine publia son ouvrage : « De la fréquente communion » Cf. Ste-Beuve. Port-Royal, vol. 11.

3. Le livre d'Arnauld quoiqu'il évita de nommer le P. de Sesmaisons, qu'il réfutait, visait naturellement les jésuites et leur tolérance « cette dévotion aisée et facile » que Pascal devait à son tour leur reprocher. Atteints et blessés dans leur doctrine, autant que dans la personne du P. de Sesmaisons, les jésuites relevèrent aussitôt le gant. Le P. Nonet dénonça en chaire l'ouvrage d'Arnauld et les tentatives des nouveaux réformateurs auxquels il reproche de rendre les Temples déserts et la Communion inaccessible. De part et d'autre, les esprits s'échauffèrent et dans certaines villes on fut sur le point d'en venir aux mains. Mais quoiqu'en dise Patin, c'est surtout l'intervention du savant et respecté P. Petau, un des plus profonds théologiens de son temps, qui imprima à la controverse un caractère particulier de gravité. Le livre qu'il publia en réponse à celui d'Arnauld : « De la pénitence publique et de la préparation à la communion », PARIS, 1644, in-8°, se ressent de l'habitude qu'avait ce Père d'écrire en latin, et est d'un style médiocre et qui retarde sur celui d'Arnauld de près d'un quart de siècle, mais l'autorité de l'auteur était tellement considérable que lorsqu'on annonça à Mazarin sa prochaine publication, celui-ci inscrivit sur ses carnets la note suivante : *Le livre du P. Petau est sur le point de paraître. Madame de Guéménée m'écrit pour prôner l'évangile d'Arnauld et dit que c'est elle qui l'a informé, en lui révélant sa confession. Il faut y porter remède immédiatement* (4^e carnet de Mazarin p. 43. B. IV. Cf. Cheruel. *Histoire de la minorité de Louis XIV*.

4. De Valois (Charles), duc d'Angoulême, né en 1573, mort en 1650. Il était fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet. Il avait épousé

Depuis tout ce que dessus escript, il y a plusieurs jours, je vous dirai qu'enfin le gazetier, après avoir esté condamné au Chastelet, l'a esté aussy à la Cour, mais fort solennellement par un arrest d'audience publique prononcé par M. le premier president¹. Cinq advocats ont esté ouïs, savoir celui du gazetier, celui de ses enfans, celui qui a plaidé pour les médecins de Montpellier, qui estoient icy ses adhérents, celui qui plaidoit pour nostre Faculté, et celui qui est intervenu en nostre cause, de la part du recteur de l'Université². Nostre doyen a aussy harangué en latin, en présence du plus beau monde de Paris³. Enfin, M. l'advocat général Talon⁴ donna ses conclusions par un pladoyer de trois quarts d'heure, plein d'éloquence, de beaux passages bien triés, et de bonnes raisons, et conclut que le gazetier ni ses adhérents n'avoient nul droit de faire la médecine à Paris, de quelque université qu'ils fussent docteurs, s'ils n'estoient approuvez de nostre Faculté, ou des médecins du Roy, ou de quelque prince du sang servant actuellement. Puis après, il demanda justice à la Cour pour les usures du Gazettier, et pour tant d'autres mestiers dont il se mesle, qui sont défendus. La cour, suivant ses conclusions, confirma la sentence du Chastelet, ordonna que le gazetier cesseroit toutes ses conférences et consultations charitables, tous ses prests sur gages et autres vilains négoces, et mesme sa chymie, de peur, ce dit M. Talon, que cet homme qui a tant d'envie d'en avoir par droit et sans droit, n'ait enfin envie d'y faire la fausse monnoye. L'arrest sera imprimé avec les plaidoyers ; dès aussitost je vous en feray tenir quelques exemplaires ; j'espère que cela sera beau à voir.

en premières noces la fille du connétable de Montmorency. La jeune fille avec laquelle il se mariait en secondes noces, à l'âge de soixante douze ans, était Françoise de Nargonne. Elle mourut à près de quatre-vingt-douze ans, en 1715, par conséquent cent quarante un ans après le père de son mari, Charles IX.

1. Le célèbre procès du 12 août 1642, soutenu par Renaudot contre Patin (voir note, *Lettre du 12 août 1643*) et perdu par lui, n'avait été qu'une escarmouche et sa situation, quoique menacée, n'était pas encore atteinte. Mais Richelieu étant mort, la Faculté attaqua à son tour le gazetier. Elle le cita devant le Châtelet pour exercice illégal de la médecine. Il fut condamné lui et, avec lui, ses adhérents et adjoints n'appartenant pas à la Faculté de Paris. Il en appela au Parlement. Le procès fut jugé le 4^{er} mars 1644. Nous avons tout au long dans la lettre de Patin le texte de cette séance solennelle fameuse dans les annales de la Faculté et le dénouement du procès. Renaudot fut condamné sur tous les points avec les médecins de Montpellier. Il ne lui resta que le droit de continuer la gazette et de tenir le bureau d'adresses. Il ne fut pas ruiné comme le prétendent ses biographes, mais il ne put continuer à grossir sa fortune.

2. Renaudot et les siens furent défendus par Bataille, et la Faculté de Paris par Chenvot, célèbre avocat du barreau de Paris.

3. Michel de la Vigne.

4. Talon (Omer), né en 1595, mort en 1652. Premier avocat général au Parlement où il avait succédé à Bignon dès 1631. Ses conclusions reflétaient l'esprit du Parlement qui était en général favorable à l'Université de Paris et qui en toute occasion appuyait ses privilèges. Cf. sur lui, les *Histor. de Tallement des Réaux*, les *Mémoires de Madame de Motteville*, de Retz, d'Ormesson et surtout ses propres *Mémoires*.

Il y avoit icy quelques medecins estrangers des diverses universités, mais de Montpellier moins que de nulle part, qui eussent volontiers espéré que le gazetier eust gagné son procez (a quoy neantmoins il n'y avoit nulle apparence), et ce qui ne se pourroit faire jamais sans un horrible désordre ; mais voyant qu'il l'a perdu, et qu'il est tout à plat deschu de toutes ses prétentions, et mesme que M. le Procureur général entreprend d'en faire luy mesme l'exécution, tant envers le gazetier qu'yeux siens adhérents, quelques uns *colligunt vasa atque sarcinulas, et de mulando solo cogitant* ; quelques autres disent qu'ils tascheront de se mettre du premier examen, que nous allons faire incontinent, qui sera chose assez mal aisée à plusieurs d'entre eux. Les apothiquaires eussent pareillement bien désiré que ce gazetier eut gagné, pour tascher de remettre en crédit leur bézoard et autres forfanteries de leurs boutiques ; mais ils sont aussi connus que le gazetier mesme. Son advocat parla fort contre nos fréquentes saignées, selon les mémoires qui luy en avoient été fournis ; mais outre qu'il en fust siflé et moqué de tout l'auditoire, il en fust aussi tancé et rudement repris par M. l'advocat général, lorsqu'il donna ses conclusions. Le gazetier dit maintenant qu'il ne soucie point de faire la médecine, veu qu'il y espargnera 2.000 livres qu'il y coustoit par an à faire des charités : *credat Judæus Apella, non ego*, mais que l'arrest le blesse particulièrement, en ce qu'il lui défend de plus rien faire de tous ces autres trafics dont il se mesloit, et qu'il taschera de s'en faire relever par la faveur de la Reine ou du cardinal Mazarin, *in quo sudabit plus satis, ned quidquam prefecturum puto*. Les rieurs ne sont plus pour luy, le temps est changé : *versa est alea*.

M. le Prince s'en va plaider contre Madame d'Aiguillon, afin de faire casser le testament du cardinal son oncle, au nom de sa bru, la duchesse d'Anguien¹. La duchesse d'Aiguillon a cherché la paix, et taschant d'avoir composition, a offert 1.200.000 livres audit prince, qui ne veut pas boire à si petit gué : il dit qu'il veut en faire venir davantage².

Jé veux vous faire part de quatre vers qu'on me vient de donner sur le procez et l'arrest du gazetier, à l'imitation

1. De Maillé Brézé (Claire-Clémence), fille de Nicole du Plessis, sœur du Cardinal de Richelieu, mariée avec le duc d'Enghien. Cf. sur cette princesse une intéressante étude récemment publiée par MM. Hombert et Jousset, 1 vol., in-18. PARIS. Plon, 1905.

2. Aiguillon (Marie-Madeleine de Vignerot, dame de Combalét, duchesse d'), fille de René Vignerot et de Françoise Duplessis, sœur de Richelieu, née au commencement du XVII^e siècle, morte en 1675. Elle avait hérité d'une partie des biens du Cardinal, entre autres du château de Rueil et du petit Luxembourg. Condé, dont l'avidité était insatiable, réclamait, au nom de sa belle-fille, la duchesse d'Enghien, le partage de la succession.

Le procès fut plaidé devant le Parlement de Paris. Mais les espérances de Condé furent déçues. La Régente prit parti pour la duchesse

des quatrains qui sont dans les *Centuries de Nostradamus* :

Quand le grand Pan quittera l'escarlate ;
Pour Zapire venu du costé d'Aquilon
Pensera vaincre en bataille Esculape ;
Mais il sera navré par le Talon¹.

Bataille est le nom de l'advocat du gazetier qui a perdu contre nous. Talon est le nom de l'advocat général qui a donné de rudes conclusions contre Renaudot et tous ses adhérents, soy-disant docteurs en médecine de la Faculté de Montpellier, et autres universités fameuses, desquels M. Talon dit que tous ces degres se conféroient si aisément hors de Paris, que toutes ces universités estrangères auroient besoin de réformations en ce point, et que ce spécieux titre de médecin de Montpellier n'estoit à Paris qu'un prétexte qui couvroit ordinairement un charlatan ou un ignorant, qui mesme n'avoit peut estre jamais été à Montpellier : *quod bonorum vivorum et vere doctorum salva pace dictum velim*.

Il y a icy en cette ville un honneste homme medecin de Xaintes nommé M. Murend, *qui est tibi frater in Christo*. Il est icy pour un procez ; je luy ait fait récit de vous comme vous méritez. Il a bien envie de faire amitié avec vous, et d'avoir quelque petit commerce de livres et de la médecine par vostre moyen : il vous en escrira. Il dit qu'il connoist M. Gras : *rogo te ut habeas illum per me tibi commendatissimum* ; je le trouve honneste homme sage et fort bon. Je vous demande pardon d'une si longue et si mauvaise lettre ; excusez-moy de tout en tout, et croyez que je seray en recompense, toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 8 de mars 1644.

d'Aiguillon et le procureur général conclut contre lui. Cf. pour cette affaire, le journal d'Olivier d'Ormesson. T. I p. 175 et suivantes).

Calomniée par Balzac, qui l'appelait la Princesse au teint de safran, par Patin, par Tallement, la Duchesse d'Aiguillon à qui on reprocha son avarice, fut au contraire une des femmes les plus généreuses de son siècle, et elle employa presque toute son immense fortune à fonder des établissements charitables. Voir Fléchier : *Oraisons funèbres*, la *Bibliographie universelle* et Tamisey de la Roque. *Op. cit.*

1. Le grand Pan était le cardinal Richelieu ; Pyre, un abrégé de Zapire qui s'était fait couper le nez pour livrer Babylone à Darius, signifie Renaudot.

Ce quatrain qui est de Patin (Cf. *Esprit de Gui Patin*, in-8°, AMSTERDAM, 1713) parut sous le titre suivant :

QUATRAIN XVIII

« Extrait de la 22^e centurie de Michel Nostradamus, mathématicien et médecin provençal, prédisant la perte du procès du gazetier, soi disant médecin de Montpellier contre les médecins de Paris, par un arrêt solennel prononcé en robes rouges, après cinq audiences par Messire Molé premier président, le premier jour de mars de l'an 1644. »

3^e Epistola.

13 mart. 1644.

LETTRE CIV

Joanni Beverovicio, Doctori Medico Dordrechtano ¹.

Vir eruditissime et amicorum suavissime, breviter et libere dicam Amoris in Te mei, neque in me Tui, non est quod quidquam poeniteat; sed hoc unum me angit atque male habet quod tam raras et parum frequentes a te accipiam epistolas; non quod plura rerum tuarum noscere cupiam, hoc unum aveo scire an valeas, quid agas, dulcissime rerum, quid novi operis habes in manibus, an ideam Medicinæ ex veteribus non medicis auctam atque locupletatam; an quid aliud novum, idemque optimum, qualia sunt omnia quæ antehac in lucem emisisti, nec alia esse puto quæ posthac ex te prodibunt.

Si vales, bene est; ego quidem valeo ut et Renatus Morellus, et Gabriel Naudæus, tui meique. Ingenuus et eruditus adolescens Germanus Brunsvicensis, Herm. Coverdingius, revertens in Bataviam, Germana fide pollicitus est se tibi has arcas redditurum. Antehac alias scripsi quas periisse suspicor, quo malo fato nescio, aut potius quo Demonum monstrante hanc perfidiam ut hujusmodi cursorum et tabellariorum incuria, innocentissimorum hominum et suavissimorum amicorum per literas commercium impediatur. Male sit eis per quos tale scandalum. Itaque te enixe rogo ut, quamprimum poteris, brevi scripto significes ut valeas, ut nostri memineris, et quid novi operis perficias. Ab eo quoque Germano medicam thesim accipies cui antehac præfui, quam magnum hic meruisse plausum ab omnibus intelligo.

Vale, vir clarissime, et me, quod facis amare perge.

Lutetiæ Parisiis. 13 martii 1644².

GUIDO PATINUS.

(A suivre.)

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

(1) Cf. la note de Beverovicus: *Lettre du 14 août 1640*.(2) Lettre tirée de l'ouvrage de Beverovicus imprimé à Rotterdam en 1644, in-12 sous ce titre: *Joh. Beverovicii questiones, cum Doctorum responsis*, p. 230. — Reproduite par Chereau in vol. de ses transcriptions latines de la collection des lettres originales de Patin appartenant à la Faculté de Médecine de Paris.

ANALYSES

La Physiologie des professions, le Violoniste, par G. DEMENY, professeur du cours d'éducation physique de la ville de Paris: 1 vol. in-8 avec 52 figures par l'auteur dont une photographie et une chromophotographie. 3 fr. A. MALOINE, éditeur, rue de l'École-de-Médecine, 25-27, Paris.

L'auteur est bien connu par ses travaux originaux sur les mouvements et la part considérable qu'il a prise dans la réforme de l'Education physique en France.

Dans ce nouvel ouvrage, il montre que les éducations spéciales, l'apprentissage aux professions sont un cas particulier de l'Education physique et subissent les lois de l'habitude de la fatigue et de l'économie, lois qu'il a développées dans d'autres publications.

Il choisit pour en faire la preuve une des professions les plus complexes: celle du violoniste et analyse ses mouvements en tenant compte des nuances les plus délicates qu'elle renferme.

Dans l'introduction, il démontre clairement que la perfection du mécanisme ne constitue pas l'art, mais qu'il n'y a point d'effet artistique sans cette perfection.

Il cherche alors la façon d'acquiescer facilement le mécanisme; ce n'est pas en travaillant beaucoup et en se fatiguant en pure perte mais en raisonnant son travail et en le dirigeant conformément au but.

La main et l'archet s'assouplissent par des exercices spéciaux en dehors de l'étude de la musique proprement dite. Ces exercices sont détaillés et expliqués.

Les professeurs de musique sont des éducateurs qui devraient connaître la conformation de leurs élèves, en corriger les défauts et non leur demander des choses impossibles.

Les différents coups d'archet s'analysent et s'apprennent méthodiquement sans rien livrer au hasard.

L'art de travailler pour se préparer à une audition y est traité d'une façon tout à fait nouvelle et l'auteur indique les dangers pour la santé de la spécialisation au violon. Les déformations, la fatigue nerveuse, la respiration anormale peuvent être empêchées par une gymnastique appropriée.

L'enseignement par imitation doit disparaître des conservatoires de musique pour faire place à des principes pédagogiques basés sur la connaissance de nos mouvements et l'hygiène doit avoir merci de la tendance toujours croissante à faire des petits prodiges et non des artistes équilibrés.

Sous un petit volume rempli de figures cet ouvrage embrasse la psychologie, la physiologie et l'hygiène du violon. C'est une tentative nouvelle de rendre positif un art encore laissé dans le vague. Elle ne pouvait être faite que par un convaincu aimant et pratiquant à la fois l'art et la science.

Ce livre trouvera de l'écho parmi les amateurs et les artistes de progrès auxquels il s'adresse par sa nouveauté et son originalité.

Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie et des Sciences qui s'y rapportent, par EMILE LITTRÉ, membre de l'Académie française et de l'Académie de médecine, 21^e édition entièrement refondue, par le Dr A. GILBERT, professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris. 1. vol. gr. in-8 de 2000 pages à 2 col., avec 1000 figures, publié en 5 fascicules : 25 fr. En vente : fascicules I et II. Prix de chaque : 5 fr. (Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille, à Paris).

Un grand travailleur, doublé d'un éminent praticien, le professeur Gilbert, vient de remanier le célèbre *Dictionnaire de médecine* de Littré de fond en comble avec la collaboration du Dr Marcel Garnier, médecin des hôpitaux de Paris. Ils en ont fait une œuvre nouvelle et considérable (2000 pages et 1000 figures) bien à jour et qui, par suite, sera d'une extrême utilité non seulement pour les étudiants, voire même les médecins, mais aussi pour le public lettré. Les uns pourront y apprendre beaucoup de choses et être sûrs que les descriptions sont exactes et au courant de la science. Les autres y retrouveront souvent le détail oublié, le point particulier qu'on sait au moment et dont on ne se souvient plus après quelques semaines. De nombreuses figures nouvelles illustrent et éclairent le texte.

Il est bien difficile d'analyser ces deux premiers fascicules de 384 pages, chacun. Ouvrons au moins au hasard.

Voici l'article *Appendicite*. En 80 lignes, la description de l'appendicite, de ses formes, de sa pathogénie et du traitement est faite très modernement avec toutes les grosses indications nécessaires, le tout accompagné d'une bonne planche. Un peu plus loin, une série de mots plutôt mal ou pas connus, même des médecins : aproctie, aprosexie, aprosopie et apséphalésie ; ce qui signifie en bon français successivement : manque d'anus, impossibilité de fixer sa pensée, monstruosité caractérisée par l'absence de la face, et enfin abolition du tact avec conservation des autres sensibilités... Eh bien ! là, franchement, le dictionnaire sera fort utile à nombre d'individus, fussent-ils très diplômés.

Ces exemples sont très typiques pour montrer l'utilité de ce dictionnaire ; en voici un autre : l'article *Bactérie* occupe deux pages entières, dont l'une entièrement occupée par d'excellentes figures de préparation des principaux microbes. Le court résumé renferme pourtant toutes les grossés indications sur les microbes et leur rôle ; les figures sont très claires. Le tout naturellement mis au point des derniers travaux. Citons encore l'article *Caryocinèse* (orthographié ainsi), où la division cellulaire est clairement décrite et illustrée de bonnes planches.

Ces quelques exemples montreront tout l'intérêt de ce nouveau dictionnaire qui, on le voit, est complètement mis au point, article par article, sans compter toutes les terminologies nouvelles qui y figurent.

Le texte est fort lisible et chaque mot se détache bien.

Il est inutile de souhaiter bonne chance à ce livre qui va retrouver son grand succès de jadis, mais on peut vivement féliciter le professeur Gilbert et son collaborateur Garnier de cette intéressante et si utile œuvre de vulgarisation précise et moderne sous une forme aussi condensée que possible.

Dr CAPITAN.

PHTISIE, BRONCHITES, CATARRHES. — L'Emulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée. Elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. De 3 à 6 cuillerées à café par jour dans lait, bouillon ou tisane.

Dr FERRAND. — *Trait. de méd.*

NOUVELLES

**CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE
PARIS, 2-7 OCTOBRE 1905.**

Siège, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE SE TIENDRA
A PARIS, AU GRAND PALAIS DES CHAMPS-ÉLYSÉES,

Sous le haut patronage de M. Loubet, président de la République.

Présidents d'honneur :

MM. Casimir-Perier et Léon Bourgeois.

(Suite et fin)

RENNES. — Président : Dr Perrin de la Touche, directeur de l'École de Médecine. — Secrétaire général : Dr Le Damany, prof. à l'École de Médecine, 6, rue Lebastard.

ROUEN. — Président : Dr Brunon, directeur de l'École de Médecine. — Vice-Présidents : M. André, procureur de la République ; Dr Calmette, médecin en chef du 3^e corps ; Dr Cerné, prof. à l'École de Médecine, et M. Lattenaff, directeur des hôpitaux. — Secrétaire général : Dr R. Seyer, chef de clinique, rue Thiers. — Secrétaires : Dr de la Forge, chef de clinique chirurgicale ; Dr Vallée, chef de clinique obstétricale ; Dr Méret, médecin des hôpitaux.

Membres : M. Adeline, président de l'Union philanthropique des employés. — Drs Bellicaud. — Calmette, directeur du Service de santé du 3^e corps. — Coutan. — Delabost père, directeur honoraire de l'École de Médecine. — Émile Delabost. — M. Depeaux. — Drs Devé, prof. suppléant à l'École de Médecine. — Deshayes, ancien médecin des hôpitaux. — Didier, médecin des hôpitaux. — M. Destin. — Drs Fortin, chirurgien des hôpitaux. — Giraud. — M. Guerbet, prof. suppléant à l'École de Médecine. — Dr Hélot, secrétaire de la Ligue pour la Préservation de la tuberculose. — M. Hie, avocat. — Drs François Hue, prof. à l'École de Médecine. — Jeanne, prof. suppléant à l'École de Médecine. — MM. Lafosse, président de la Ligue pour la Préservation de la tuberculose. — Lailler, manufacturier, vice-président d'une colonie de santé. — Dr Lerefait, médecin des hôpitaux. — M. Leverdier, manufacturier, vice-président de la Ligue antialcoolique. — Dr Loirel, médecin des hôpitaux. — Mme Maillard, fondatrice d'une colonie de vacances. — M. Malathère, adjoint au maire de Rouen. — Mme M. Maillard, présidente d'une colonie de vacances. — M. Mauchern, manufacturier. — Dr Martin, prof. à l'École de Médecine. — Mme Ménat, directrice de l'École normale. — Drs Olivier, prof. à l'École de Médecine. — Panel, directeur du bureau d'Hygiène. — Pennetier, prof. honoraire à l'École de Médecine. — Petitclerc, médecin des hôpitaux. — Podevin, directeur du bureau d'Hygiène, au Havre. — Rabel, architecte. — Marie Roussel, MM. l'abbé Vacondard, aumônier du lycée. — Vermont, président de l'Emulation chrétienne. — Veysière, vétérinaire. — Mme de Visme, présidente de l'Œuvre des Enfants à la cam-

pagne. — MM. Waddington, sénateur de la Seine-Inférieure.
— Waddington, manufacturier.

SAIGON. — Président : Dr Angier, médecin-major de 1^{re} classe, directeur de l'hôpital de Choquan (Saïgon) (Cochinchine). — Secrétaire général : X.

Membres : Drs Burdin, médecin-major de 2^e classe, Cholon (Cochinchine). — Lépine, médecin-major de 2^e classe, Saïgon (Cochinchine). — Marotti, médecin-major de 2^e classe à l'hôpital militaire (Saïgon).

Toulouse. — Président : Dr Tachard, président de la Société de Médecine. — Secrétaire général : Dr Saint-Ange, prof. à la Faculté de Médecine, 13, rue des Chapeliers.

SECTION SCIENTIFIQUE. — Président : Dr Leclainche, prof. à l'Ecole vétérinaire.

SECTION SOCIALE. — Président : M. Georges Vidal, prof. à la Faculté de Droit. — Secrétaires : Drs Lautré et Destarac.

Membres : PREMIÈRE SECTION. — MM. Basset. — Bauby. — Distarac. — Gueraud. — Labat. — Leclainche. — Ed. Maurel. — Saint-Ange. — Tapie.

DEUXIÈME SECTION. — MM. Abelous. — Baylac. — Caubet. — Gillard. — Lautré. — Ch. Morel. — Rémond. — Tachard. — Vidal.

Tours. — Président : Dr Wolff, directeur de l'Ecole de Médecine. — Secrétaire : Prof. Meunier, 50, boulevard Béranger.

Tunis. — Président : N.... Secrétaire général : Dr Cuénod, 1, rue Zarkoun.

COMITÉ NATIONAUX ÉTRANGERS

A ce jour, trente-trois pays étrangers ont répondu à notre appel. Les *Comités nationaux étrangers* sont en pleine organisation. Les renseignements qu'ils nous fournissent permettent de compter sur la part considérable que prendront les pays civilisés aux travaux du Congrès, en octobre prochain.

Allemagne. — Président : Prof. von Leyden (Berlin); secrétaire : Dr Nietner (Berlin).

Angleterre. — Président : Sir W. H. Broadbent (Londres); secrétaire : Dr J.-J. Perkins.

Autriche. — Président : Prof. von Schrötter (Vienne); secrétaire : Dr Sternberg (Vienne).

Belgique. — Président : Prof. Dewez (Mons).

Bésil. — Président : M. Seabra (Rio-de-Janeiro); secrétaire : Dr J.-J. d'Azevedo Lima (Rio-de-Janeiro).

Bulgarie. — Président : Dr Marine Rousseff (Sofia); secrétaire : Dr Lûbomir Séraphimoff (Sofia).

Danemark. — Président : Prof. Bang (Copenhague); secrétaire : Dr G. Dreyer (Copenhague).

Espagne. — Président : M. Antonio Espina y Capo (Madrid); secrétaire : M. Victor Maria Cortezo (Madrid).

Etats-Unis. — Président : Dr Edward Trudeau (New-York); secrétaire : Dr Henry Barton Jacobs (New-York).

Grèce. — Président : Dr M. Hatzimichalis (Athènes); secrétaire : Dr B. Patrikios (Athènes).

Hollande. — Président : Dr H. W. Boele (Hellendoorn); secrétaire : Dr M. W. Pynappel (Iwolle).

Hongrie. — Président : Prof. Pertik (Budapest); secrétaire : Dr E. de Szegedy-Maszark (Budapest).

Italie. — Président : Prof. Guido Baccelli (Rome); secrétaire : Prof. Mariani (Gênes).

Japon. — Président : Prof. Kitasato (Tokio).

Norvège. — Président : Prof. Andvord (Christiania); secrétaire : M. Homlboe (Christiania);

Pérou. — Président : Prof. Odriozola (Lima); secrétaire : Dr Romulot Eyzaguirre (Lima).

Portugal. — Président : Conseiller Anselmo d'Assis Andrade (Lisbonne); secrétaire : M. Alfredo Luis Lopes (Lisbonne).

République Argentine. — Président : Dr Samuel Gache (Buenos-Ayres); secrétaire : Dr Nicolas Repetto (Buenos-Ayres).

Roumanie. — Président : Dr Petrini de Galatz (Bucarest); secrétaire : Dr Radovici (Bucarest).

Russie. — Président : Prof. Cherwinsky (Moscou).

Suède. — Dr Klas Linroth (Stockholm); secrétaire : Dr S. E. Henschen (Stockholm).

Suisse. — Président : Dr Schmid (Berne); secrétaire : Dr Carrière (Berne).

Uruguay. — Président : Dr Joaquim de Salterin (Montevideo); secrétaire : Dr José Martirené (Montevideo).

Bolivie. — Président : Dr Valentin Abecia (La Paz); secrétaire : Dr Nicolas Ortiz (Sucre).

Chili. — Président : Dr Alejandro del Rio (Santiago); secrétaire : Dr Mamerto Cadiz (Santiago).

Colombie. — Président : Dr Leoncio Barreto (Bogota).

Costa-Rica. — Président : Dr Teodoro Picado (San José).

Cuba. — Président : Dr Juan Santos Fernandez (Havana).

Equateur. — Président : Dr Charlos Tobar (Quito).

Mexico. — Président : Dr Eduardo Licéaga (Mexico).

Paraguay. — Président : Dr Hector Velazquez (Asuncion).

San Salvador. — Président : Dr Pedro A. Villacorta (San Salvador).

Venezuela. — Président : Dr Herrera Vegas (Caracas).

Congrès International de la Tuberculose

Paris, 2-7 Octobre 1905

SECTION DE LA PRÉSERVATION ET DE L'ASSISTANCE DE L'ENFANT

Secrétariat général : 21, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Paris, le 31 mai 1905.

MONSIEUR,

Au nom du Comité médical de la III^e Section du Congrès de la Tuberculose, je me permets d'attirer votre attention sur le programme de cette section, qui traitera de la *Préservation et de l'Assistance de l'enfant*.

Nous espérons que vous voudrez bien apporter votre concours à nos travaux, soit par les discussions des Rapports, soit par vos communications originales.

Dans ce dernier cas, je vous prie de m'adresser, avant la fin du mois de juillet, le titre de votre communication.

Recevez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

D^r L. GUINON

22, rue de Madrid.

Extrait du règlement. — Seuls les membres titulaires prennent une part effective aux travaux du Congrès et en reçoivent les publications.

Communications. — Tout membre désirant faire une communication dans l'une quelconque des sections doit en adresser la demande et en notifier l'objet, pour la France au président de la section intéressée, et pour l'étranger au président de son Comité national.

Nul ne peut faire de communications aux séances du Con-

grès sans avoir, au préalable, soumis le texte au Bureau du Congrès et sans avoir reçu, du Président de la Section, l'approbation par écrit.

Tout membre faisant une communication en séance est tenu d'en donner sur-le-champ le résumé au secrétaire de la séance.

Dix minutes sont accordées pour chaque communication.

Rapports. — 1. Préservation familiale. — Rapporteurs : Dr Marfan (de Paris) ; Prof. Heubner (de Berlin). — 2. Préservation scolaire. — Rapporteurs : Dr Méry (de Paris) ; Dr Escherich (de Vienne). — 3. Sanatoriums maritimes. — Rapporteurs : Dr Armaingaud (de Bordeaux) ; Prof. d'Espine (de Genève). — 4. Mutualité scolaire ; son rôle anti-tuberculeux. — Rapporteurs : MM. Cavé et Savoie (de Paris).

Questions proposées par le comité. — Source de la contagion et portes d'entrée de la tuberculose chez l'enfant. — Tuberculose envisagée dans les familles et les agglomérations. — Tuberculose chez les nourrissons. — Application des nouveaux procédés du diagnostic de la tuberculose du premier âge. — Rhumatisme tuberculeux. — Bacillémies chez l'enfant. — Anémies de l'enfant dans leurs rapports avec la tuberculose. — Cure marine de la tuberculose infantile. — Enseignement scolaire anti-tuberculeux.

Communications annoncées. — Les portes d'entrée de la tuberculose. — Behring (Marbourg). — Contagion familiale de la tuberculose. — Comby (Paris). — Valeur de l'examen cytologique du liquide céphalo-rachidien dans la méningite tuberculeuse. — Variot (Paris). — Diagnostic de la tuberculose pulmonaire par l'auscultation. — Grancher (Paris). — Tuberculose ulcéreuse du poumon chez le nourrisson. — Méry et Terrien (Paris). — Même question. — Barbier et Sénéchal (Paris). — Mise en vidence de foyers tuberculeux à la suite d'interventions sur un autre foyer. — Méry (Paris). — Polyarthrite tuberculeuse chronique. — Pater (Paris). — Fièvres prolongées de l'enfant ; leurs rapports avec la tuberculose. — Guinon (Paris). — Le nez et la gorge comme portes d'entrée de la tuberculose. — Boulay et Heckel (Paris). — Lésions endocardiques dans la tuberculose des enfants. — Barbier (Paris). — Recherches sur les échanges nutritifs et leurs variations dans la tuberculose des enfants. — Barbier (Paris). — Rhumatisme tuberculeux chez l'enfant. — Barbier Blairon et Fernet (Paris). — Réactions réciproques des ganglions et du poumon dans la tuberculose pulmonaire de l'enfant. — Aviragnet (Paris).

EXPOSITION ET MUSÉE DE LA TUBERCULOSE

Commissaire général : Dr Léon-Petit, 20, rue de Penthièvre.

Membres. — Prof. Arloing (Lyon). — Prof. Barrier, Ecole d'Alfort. — Dr Bender, 17, rue Alphonse-de-Neuville. — Dr Bezançon, 84, rue Monceau. — Dr Binot, 22, rue Cassette. — Prof. Calmette (Lille). — Dr Claude, 11 bis, rue du Cirque. — Dr Paul Courmont (Lyon). — Dr Critzman, 28, rue Greuze. — Dr Derecq, 29, avenue Friedland. — Dr Legry, 65, rue de Rennes. — Dr Letulle, 7, rue de Magdebourg. — Dr Ledoux-Lebard, 18, rue des Marronniers. — Dr A.-J. Martin, 3, rue Gay-Lussac. — Dr René Marie, 64, rue de Prony. — Dr Mosny, 64, rue de la Victoire. — Dr Nattan-Larrier, 60, rue de Courcelles. — Prof. Petit, Ecole d'Alfort. — Dr Sersiron, 76, avenue Malakoff. — Dr Georges Villaret, 31, rue d'Anjou.

A l'occasion du Congrès de la Tuberculose, il sera organisé au Grand Palais un Musée scientifique doublé d'une Exposition industrielle dont l'ensemble doit former une œuvre de propagande sociale qui restera ouverte au public pendant tout le mois d'octobre.

L'exposition de la Tuberculose comprend quatre sections, subdivisées elles-mêmes en un certain nombre de classes dans lesquelles les objets exposés, quel que soit leur pays d'origine, seront répartis par les soins de la Commission d'admission.

I. Section scientifique : (Musée). — Microbiologie. — Tuberculose expérimentale. — Tuberculose médicale. — Tuberculose chirurgicale. — Tuberculose vétérinaire.

II. Section sociale. — Ravages de la Tuberculose. — Prévention. — Assistance.

III. Section historique. — La Tuberculose à travers les âges. — La Tuberculose dans l'art et l'histoire.

IV. Section industrielle. — Prophylaxie. — Alimentation. — Habitation, désinfection, privée, publique (écoles, casernes, monuments). — Voyages (voitures et chemins de fer, marine, hôtels). — Assistance (matériel et mobilier). — Hôpitaux, dispensaires, sanatoriums.

Le Comité serait reconnaissant aux personnes qui ont l'intention d'exposer de faire connaître le plus tôt possible au *Commissariat général de l'Exposition de la Tuberculose*, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine, la nature des pièces, dessins, documents, objets, etc., le poids approximatif des colis renfermant ces objets, ainsi que la surface horizontale ou murale nécessaire à leur exposition.

Ces renseignements préalables permettront d'élaborer le plan d'ensemble de l'Exposition et de fournir aux exposants les renseignements définitifs qui feront l'objet d'une nouvelle circulaire.

FÊTES, RÉCEPTIONS, AVANTAGES OFFERTS AUX CONGRESSISTES

Les membres adhérents (titulaires et associés) auront droit d'assister aux fêtes et réceptions organisées par le Gouvernement de la République française, la Ville de Paris et le Bureau à l'occasion du Congrès international de la Tuberculose.

Le Comité d'organisation croit pouvoir, dès à présent, compter dans son avant-projet :

Réception du Congrès, par M. le Président de la République.

Reception à l'Hôtel de Ville par la municipalité de Paris.

Soirée offerte par le Président du Congrès.

Séance solennelle d'ouverture au Grand Palais, sous la présidence de M. Loubet.

Séance solennelle de fermeture dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Banquet et soirée de gala.

Visites aux Sanatoriums de Bligny (Seine-et-Oise) et Angicourt (Oise), aux hôpitaux d'enfants tuberculeux d'Ormesson, Villiers, Noisy, etc., à l'hôpital Boucicaut, à l'Institut Pasteur de Paris, et aux divers établissements hospitaliers, médicaux, chirurgicaux, sanitaires, charitables et autres ayant des rapports directs avec la lutte antituberculeuse, service de désinfection de la Ville de Paris, maisons ouvrières, œuvres d'Hygiène sociale, dispensaires, refuges et asiles de nuit, etc.

Un Comité de dames sera chargé de recevoir les familles des Congressistes et d'organiser à leur intention une série de visites à Paris et dans les environs.

A l'issue du Congrès, des voyages par groupes, en trains spéciaux, auront lieu aux principaux établissements français : Mont des Oiseaux (Riviera), Durtol (Auvergne), Hauteville Ain), La Motte-Beuvron (Sologne), Montigny (Nord), etc. Hôpitaux marins : Berck, Banyuls, Saint-Trojan, Pen-Bron, Zuydcoote, etc., etc.

Une réduction de 50 p. 100 sera demandée à l'aller et au retour sur toutes les Compagnies de transport français pour les membres du Congrès.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au bureau du Congrès : 21, place de l'Ecole-de-Médecine.

Pour le Congrès : à M. le Docteur Letulle, Secrétaire général.
Pour l'Exposition : à M. le Dr Léon Petit, Commissaire général.

Les adhésions et les cotisations doivent être adressées à M. Pierre Masson, Trésorier, au Bureau du Congrès, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine, à partir de ce jour et jusqu'au 30 septembre inclus. Les cotisations peuvent être également versées à la Caisse de la librairie Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Le 1^{er} octobre, les bureaux seront transférés au Grand Palais, avenue d'Antin.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE

Paris, 2-7 octobre 1905

Bureaux : 21, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris

Je soussigné,

Prière d'écrire très lisiblement : *Nom et prénoms :*

Titres ou profession :

Adresse :

déclare adhérer au Congrès international de la tuberculose qui se tiendra à Paris du 2 au 7 octobre 1905, en qualité de membre titulaire.

J'adresse ci-inclus (en un bon de poste, mandat, chèque) le montant de ma cotisation, soit vingt-cinq francs.

Je prie le secrétaire général de m'inscrire pour les communications indiquées au dos du présent bulletin.

Date, Signature :

Les membres titulaires prennent seuls part aux discussions et aux votes ; seuls ils peuvent faire des communications et prendre la parole dans les séances.

AVIS IMPORTANT. — Les reçus réguliers de cotisation, émanant du trésorier du Congrès, signés de lui et portant un numéro d'ordre, assurent seuls l'inscription effective au Congrès, la remise de la carte et des publications. Les reçus provisoires délivrés par les comités régionaux ou étrangers ne peuvent en tenir lieu.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE

Paris, 2-7 octobre 1905

Bureaux : 21, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris

Je soussigné (nom et adresse très lisibles)

déclare adhérer au Congrès international de la tuberculose

qui se tiendra à Paris du 2 au 7 octobre 1905, en qualité de membre associé.

J'adresse ci-inclus (en un bon de poste, mandat, chèque) le montant de ma cotisation, soit dix francs.

Date, Signature :

Indiquer le nom du membre titulaire répondant :

M

mari
frère
père

Peuvent être associés les membres de la famille d'un titulaire (femme, sœurs, enfants). Les membres associés jouissent des mêmes avantages que les membres titulaires au point de vue des réductions de prix sur les transports. Ils prennent part aux fêtes et réceptions du Congrès, ils peuvent assister aux séances. Ils ne reçoivent pas les publications du Congrès, ne peuvent prendre part ni aux discussions ni aux votes.

AVIS IMPORTANT. — Les reçus réguliers de cotisation, émanant du trésorier du Congrès, signés de lui et portant un numéro d'ordre assurent seuls l'inscription effective au Congrès et la délivrance de la carte de Congressiste. Les reçus provisoires délivrés par les comités régionaux ou étrangers ne peuvent en tenir lieu.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONGRÈS

Communications. — Tout membre désirant faire une communication dans l'une quelconque des sections doit en adresser la demande et en notifier l'objet, pour la France, au Président de la section intéressée, et pour l'Étranger, au Président de son comité national.

Nul ne peut faire de communication aux séances du Congrès sans en avoir, au préalable, soumis le texte au bureau du Congrès, et sans en avoir reçu, du Président de la section, l'approbation par écrit.

Tout membre faisant une communication en séance est tenu d'en donner sur-le-champ le résumé au secrétaire de la séance.

Dix minutes sont accordées pour chaque communication.

Je soussigné désire faire les communications suivantes (Indiquer dans quelle section — I, II, III ou IV — doit être faite chaque communication) :

- * Section. —
- * Section. —
- * Section. —
- * Section. —
- * Section. —
- * Section. —

SIGNATURE :

CONGRÈS

SUR L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le Docteur YSAMBERT, 97, rue de l'Alma, serait très reconnaissant aux confrères de Tours et du département d'Indre-et-Loire qui voudraient bien lui communiquer, en vue du prochain Congrès sur l'Exercice illégal de la Médecine (Paris-Avril 1906), toutes les observations qu'ils connaissent concernant les rebouteurs, masseurs,

magnétiseurs, sorciers, herboristes, bandagistes, somnambules, etc., etc... qui exercent illégalement la médecine à Tours et dans le département, ainsi que les jugements prononcés depuis quelques années contre quelques-uns de ces empiriques.

UN INSTITUT DE GYMNASTIQUE ET DE MASSAGE SUÉDOIS A LA BAULE (Loire-Inférieure)

Le docteur E. Joûon, de Nantes, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique des maladies chirurgicales des enfants à la Faculté de Paris, a établi à la Baule, sur les conseils de son maître, le professeur Kirmisson, un institut pour le traitement, par le massage et la gymnastique, des maladies de l'appareil locomoteur et de la *scoliose* en particulier.

Le traitement est exécuté par une gymnaste suédoise diplômée de l'Institut central et royal de Stockholm ; ce traitement est surveillé par le docteur E. Joûon avec le plus grand soin.

L'établissement sera ouvert du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre. On n'y reçoit pas de pensionnaires.

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. Prière de lui écrire directement.

Le Dr François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à

EPILEPSIE

Dans l'état actuel de la science, aucune médication **antiépileptique** ne donne de résultats plus prompts et plus sérieux que les

DRAGÉES GELINEAU

La Jeune Femme qui conçoit
l'espoir **D'ÊTRE MÈRE**

La Jeune Femme **NOURRICE** trouvera dans

L'ÉLIXIR VITAL QUENTIN

le tonique le plus puissant, le régénérateur le plus actif des fonctions de la nutrition.

ÉLIXIR QUENTIN
1, rue des Tournelles, Paris

l'exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Tours, imp. Tourangelle.



GOUTTE, RHUMATISMES

Pour calmer les accès, prendre le matin à jeun, une cuillerée à café de

VIN D'ANDURAN

L'accès calmé, pour en éviter le retour, prendre
DEUX PILULES D'ANDURAN
matin et soir. — Dans toutes les Pharmacies.

Pour remplacer
L'HUILE DE FOIE DE MORUE
les **MEDECINS** prescrivent
L'ÉLIXIR VITAL QUENTIN
1, rue des Tournelles, Paris